



Parlons-en !



Janvier 2018

HOWMELESS2GO

Lors de ce Parlons-en, l'ASBL « Comme Chez Nous » nous a présenté sa nouvelle application mobile: **Howmeless2go**. Son objectif est de permettre aux personnes sans-abri de localiser facilement les différents services pouvant les accueillir, en fonction de leurs besoins : se nourrir, se loger, se soigner, etc. L'onglet « Agenda » présent dans l'application permet également aux personnes d'inscrire leurs rdv sociaux (ou non). Quant à l'onglet « Actualités », il donne notamment des informations sur les différentes initiatives citoyennes à Charleroi. Afin d'améliorer l'application, chacun peut s'adresser à l'ASBL : secretariat.ccn@gmail.com

Save the Date !!!

Ce 2 février 2018 : présentation du projet participatif « les maux de la rue » à 10h au cinéma « Le Parc » à Charleroi

LES MORTS DE LA RUE

La question du nom du collectif des « Morts de la rue » refait surface. Pour certains, ce **nom peut porter à confusion** notamment pour les journalistes. Les « morts de la rue » ne sont pas tous décédés en rue, mais aussi en logement, à l'hôpital, en squat, etc.

Néanmoins, il faut garder à l'esprit que « la rue use ». L'idée de modifier le nom de ce collectif divise. Afin d'éviter ce genre de situation, pourquoi ne pas envoyer un **communiquer de presse** aux journalistes ?

En outre, depuis novembre 2017, trois personnes sont décédées : N.Vermandel (47ans), C.Heraut (53ans) et M.Lallart (26ans).

PARTICIPATION

Lors du Parlons-en de décembre, il a été décidé d'accompagner 2 projets participatifs : les « **casiers solidaires** » et le projet « **Bonjour** ».

Concernant les casiers, plusieurs questions sont soulevées en assemblée. Où les placer? Dans un lieu fermé avec des horaires spécifiques ou à l'extérieur accessible à tous ? Quid du risque de dégradations et des vols ? En outre, ne faudrait-il pas faire payer leur utilisation ? Si oui, combien et pourquoi ? Le principe de **responsabilisation** est alors mis en avant.

L'argent récolté permettrait également de **pérenniser le projet** pour les mois/années à venir. Dans le cas où les casiers seraient à clé, l'argent récolté permettrait aussi de renouveler les clés égarées. Des casiers à codes peuvent aussi être envisagés. Une personne tiendrait alors un listing des codes de chacun en cas d'oubli. Toutes ces choses sont encore à définir.

Ainsi, pourquoi ne pas réaliser un **sondage auprès des habitants de la rue** pour connaître leur avis? Reste aussi à définir un nom pour ce projet. Toutes les idées sont les bienvenues !

Une parole partagée pour lutter contre la précarité !

PARLONS-EN

La veille du Parlons-en, un **reportage** concernant les personnes sans-abri a été diffusé à la TV. Le reportage donnait l'impression que la vie d'une personne sans-abri pouvait être « chouette » et sans souci. Le sujet était « **enjôlé** » et ne montrait pas les aspects négatifs de la vie en rue. Ainsi, **la presse ne contribue-t-elle pas à désinformer**, à fausser la vision du citoyen ? Ce dernier pourrait, en effet, conclure qu'il n'est pas vraiment utile « d'aider » une personne sans-abri étant donné qu'elle semble ne manquer de rien. Ainsi, il est important pour les professionnels de **veiller au contenu de l'information qui est communiqué**.

Le prochain Parlons-en aura lieu le 7 février à 10h au Relais Social